



Association les Amis du Musée Alice Taverner

Compte rendu annuel 2014

Editorial

Sommaire :

- Editorial P. 1
- Calendrier P. 2
- Vie associative P. 4
- Délégation à Gaville P. 5
- Fréquentation P. 6
- Commission Animation P. 7
- Expo L'Aube des femmes P. 8
- Activités P. 10
- Acquisitions P. 11
- Programme 2015 P. 12

Cette année, je vais commencer mon propos par une réflexion. Un « Musée de France » est-il un simple musée ? Non. Il a des contraintes de gestion rigoureuses que beaucoup de personnes ignorent, y compris par nos élus eux-mêmes. A titre d'information, la France compte environ 1 218 musées ayant reçu l'appellation, dont 82% relèvent des collectivités territoriales ou groupements, 13% des personnes morales de droit privé (c'est notre cas) et 5% de l'Etat. Le label « Musée de France » n'est pas une **récompense**, mais une **exigence**.

Quelle contrainte ? Conserver, restaurer, étudier et enrichir les collections ; les rendre accessibles au public et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion. Les musées de France ont aussi une mission scientifique en contribuant aux progrès de la connaissance par des publications. De même, ces établissements doivent assurer aux chercheurs l'accès aux collections, afin que ces dernières puissent servir à l'ensemble de la communauté scientifique.

Toute acquisition doit être soumise à l'avis préalable d'une commission scientifique. Le musée peut faire l'objet d'un contrôle, pour vérifier son respect des règles dictées par la loi.

Tous les biens font l'objet d'un inventaire (document unique, infalsifiable, titré, daté et paraphé. Les biens sont récolés au moins une fois tous les 10 ans (récolement décennal) et ceux mis en péril doivent faire l'objet de mesures conservatoires utiles. Les activités scientifiques sont placées sous la responsabilité de personnels qualifiés, ce qui est le rôle principal du conservateur (Robert Bouiller l'assure encore, actuellement, pour le musée Alice Taverner).

Devant les pressions exercées, certains dirigeants de ces établissements peuvent être tentés d'innover, allant même jusqu'à faire des musées des « Luna Park ». Ce n'est pas ce rôle que doivent jouer nos structures. Nous n'avons pas à pousser les musées, pour des raisons commerciales, à devenir des marques. Car la question serait alors de se demander, après le passage de X clients (ou visiteurs, je préfère) ce que ceux-ci ont réellement retenu de leur visite. La démarche vers les musées doit être une action volontaire, pour apprendre et découvrir les choses du passé susceptibles de servir à la connaissance du futur. Car le passé, le présent et l'avenir sont totalement liés. Je serais heureux, aussi, de savoir combien d'élus connaissent leur propre musée, ignorant souvent les bases de leur fonctionnement. Demander des rapports est, certes, justifié ; mais dans quel but ? Il serait bon de connaître ce but, sinon, c'est une simple perte de temps et d'argent. Appréhender le travail d'un musée demande du temps, beaucoup de temps.

Cette année a vu le jumelage de notre musée avec celui de Gaville, en Italie, qui nous a surpris par sa collection. Nous avons été remarquablement accueillis et en 2015, nous allons recevoir, à notre tour, une délégation de ce musée. Nous ferons en sorte d'être à la hauteur de l'accueil que nous avons reçu.

Enfin et comme de coutume, je tiens à remercier tous les bénévoles qui oeuvrent pour soutenir le musée Alice Taverner. Que ce soit pour les travaux, les permanences, les conférences, les démonstrations, les lectures, les salons ou les simples soutiens, un grand merci à vous.

**Le Président,
Michel MAGOT-DUSSOT**

Cotisations

Chaque adhérent doit faire tamponner le verso de sa carte de membre, au moment du paiement de la cotisation, à l'accueil du musée.

Cette carte lui permet de bénéficier :

- d'un accès gratuit au Musée Alice Taverner,
- d'un compte rendu annuel d'une quinzaine de pages,
- d'une réduction de 5 € sur le livre du musée Alice Taverner
- d'une invitation aux assemblées, manifestations, lectures, expositions temporaires et conférences.

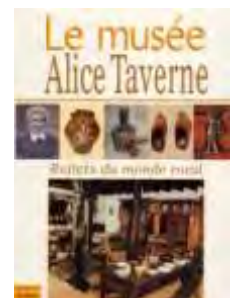
Cotisation pour l'année 2015 :

Cotisation simple : 20 € : 1 carte nominative

Cotisation couple : 25 € : 2 cartes nominatives

NB : les versements supérieurs à 25 €, assimilés à des dons permettent d'obtenir un reçu conforme à celui exigé par les services fiscaux.

25 €
au lieu de
30 €



Carte de membre individuelle Amis du
Musée Alice Taverner
La vie quotidienne au XIXe siècle

Le musée
vous accueille
tous les jours
de 10h à 12h et
de 14h à 18h

alice.taverner@gmail.com
04 77 65 60 99
www.museealice.taverner.fr

Rue de la Grue
42820 Ambierle

Nom :
Prénom :
Adresse :

Délégation à Gaville, (Italie)

Du 9 au 12 mai 2014

Selon les indications données dans le précédent compte rendu, le musée Alice Taverner était l'invité d'honneur de la fête de printemps du musée de Gaville (Toscane), commémorant ainsi le souvenir de la visite faite à Ambierle, en 1972, par l'un des fondateurs. Ce fut, pour notre délégation, vous n'en douterez pas, une belle et chaleureuse réception avec force discours et échanges de bons procédés — nous n'avons pas tout compris mais c'était certainement bien ! Le lendemain, nous avons été étonnés en visitant la « Casa della civiltà contadina » par le nombre d'objets et la qualité ethnographique de certains d'entre eux (photographies ci-jointes) dans un cadre authentique qui les rendait d'autant plus émouvants. Il faut souhaiter que la valeureuse équipe dirigeante puisse, à l'avenir, obtenir un espace plus vaste pour ces collections afin d'en assurer la meilleure conservation possible. Le court séjour fut aussi l'occasion de découvertes gastronomiques et de sites touristiques.

Bien entendu, les dirigeants et amis du musée de Gaville ont été invités à venir découvrir, en 1915, le musée d'Alice Taverner - qui a notablement changé depuis 1972 !

Parmi les membres du musée, ont participé :

M et Mme Magot-Dussot
M et Mme Therrat
M et Mme Guyot
M et Mme Bouiller
M et Mme de Préville
Mme Deschamps



Pour le 40^e anniversaire du musée de Gaville (Figline e Incisa Valdarno), une délégation composée de six membres des Amis du musée Alice Taverner, conduite par le président M. Magot-Dussot, s'est rendue en Toscane. Le musée de Gaville est consacré, lui aussi, à la vie rurale traditionnelle. Il faut dire que ces fondateurs étaient inspirés par une visite faite à Ambierle en 1972. Depuis, une équipe de bénévoles passionnés poursuit l'installation et enrichit les collections dans un local

qui s'avère de jour en jour insuffisant. Outils artisanaux et objets de la vie quotidienne sont présentés à Gaville dans le cadre authentique d'une hallerie qui a conservé tous ses ustensiles. L'espace paroissial attenant, près de l'antique église San Remolo, sert également de cadre pour des animations. Grâce à madame Deschamps, interprète, les responsables respectifs des deux musées ont pu avoir de fructueux et chaleureux entretiens et signer un accord afin de continuer ces échanges culturels.

